

Année	Canada	T.-N.	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Québec	Ont.	Man.	Sask.	Alberta	C.-B.	Yukon	T.N.-O.
1954...	16.3	17.4	21.2	16.9	18.5	20.6	14.7	14.3	12.9	12.3	11.2	11.6	20.2
1955...	15.4	16.1	15.6	17.2	15.6	18.8	14.4	13.6	12.0	12.4	11.0	11.3	13.5
1956...	15.2	17.6	18.8	17.3	19.6	18.7	13.5	14.2	12.0	11.6	11.3	8.2	13.8
1957...	14.4	16.6	16.9	16.5	14.6	17.7	13.1	13.3	11.6	10.7	10.8	10.0	12.1
1958...	14.1	17.7	16.0	16.6	15.2	16.9	13.0	14.0	11.2	10.6	10.4	10.5	10.5
1959...	13.5	20.3	19.5	13.5	15.1	16.1	12.7	12.9	10.1	9.8	10.0	11.0	13.9
1960...	13.3	17.8	13.0	14.4	14.8	16.7	12.2	11.9	9.1	9.5	10.8	12.8	10.8
1961...	12.5	17.7	16.0	15.2	13.2	13.9	11.7	12.8	11.0	9.5	10.6	7.1	14.1
1962...	12.4	16.3	20.3	14.1	14.2	13.3	12.2	11.9	10.5	9.9	9.8	5.5	16.5
1963...	12.2	16.9	17.3	12.5	14.7	13.3	11.9	11.7	10.2	9.5	9.6	9.9	14.4

b) Le Bureau fédéral de la statistique ne possède aucun renseignement à ce sujet.

COÛT DE LA RÉCLAME RELATIVE AUX OBLIGATIONS D'ÉPARGNE

Question n° 2100—M. Howe (Hamilton-Sud):

Que coûte au gouvernement la publicité qui accompagne la présente émission des obligations d'épargne du Canada?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): On prévoit que le coût de la campagne de publicité de la présente émission des obligations d'épargne du Canada s'élèvera à \$972,000.

DETTE NATIONALE

Question n° 2105—M. Mather:

Quel a été le montant en dollars de la dette fédérale en 1940, 1950, 1960 et 1963?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Dette consolidée non échue et bons du Trésor au 31 mars; 1940, \$3,695,685,192; 1950, \$15,188,138,961, (Y compris 115,651,082, portion remboursable de l'impôt sur les excédents de bénéfiques); 1960, \$15,890,151,803; 1963, \$17,961,836,331.

STATISTIQUE DES INSTITUTIONS PSYCHIATRIQUES

Question n° 2106—M. Mather:

1. Combien de personnes recevaient des soins dans les institutions psychiatriques du Canada à la fin des années civiles 1961, 1962 et 1963?

2. Quel pourcentage ou proportion de la population ces personnes ont-elles représenté durant les années en cause?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): 1 et 2. Le nombre des personnes recevant des soins dans les institutions psychiatriques du Canada se répartissait de la façon suivante:

À la fin de l'année civile 1961: (Selon les rapports de 117 institutions sur 146, soit 98.4 p. 100 de la capacité actuelle des institutions.)

Nombre de malades inscrits¹; 75,372 ou 413 par 100,000 personnes². Nombre de malades dans les institutions: 65,312 ou 358 par 100,000 personnes².

À la fin de l'année civile 1962: (Selon les rapports de 137 institutions sur 150, soit 97.9 p. 100 de la capacité actuelle des institutions.) Nombre de malades inscrits¹; 76,140 ou 410 par 100,000 personnes². Nombre de malades dans les institutions: 66,096 ou 356 par 100,000 personnes².

À la fin de l'année civile 1963: Chiffres non établis.

¹Y compris les malades en congés surveillés, en pension à l'extérieur ou absents.

²Selon les chiffres de la population du 1^{er} juin, d'après les années de recensement ou suivant une estimation relative aux années intermédiaires.

PRÊTS ÉTUDIANTS ACCORDÉS

Question n° 2119—M. Howe (Hamilton-Sud):

1. Au 30 septembre 1964, combien de prêts avaient été accordés aux étudiants du Canada, par province et par territoire?

2. Quel était le montant total des prêts accordés dans chaque province et territoire au 30 septembre?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): 1. On ne possède pas encore ce renseignement.

2. On ne possède pas encore ce renseignement.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

COMMISSIONS ET AUTRES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Question n° 1669—M. Latulippe:

1. Quels sont les commissions internationales, les comités ou les autres organismes auxquels le Ca-